

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 2441 Société : RAM 158710

Actif Pensionné(e) Autre : _____

Nom & Prénom : TOUANE EL HASSANE

Date de naissance : 19/04/1956

Adresse : 53 Tanqat Tuguit Casab

Tél : 0661633899 Total des frais engagés : 450,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC CZ07 Nahr 17 Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 09/10/2023

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	27.03.23	(B 350 + 8) = 428	428

LABORATOIRE D'ANALYSES
 MEDICALES
 55 Avenue Anatole France
 05222278652
 Tél: 05222278652

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION COEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
H	G
25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553
B	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur AMAR Isaac Jacques

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Montpellier
UROLOGIE
CHIRURGIE DES VOIES
URINAIRES
(Reins - Vessie - Prostate)
Explorations et Traitements
Endoscopiques
LITHOTRITIE EXTRACORPELLE
STERILITE MASCULINE
CIRCONCISION

9, Rue Maarakat Ouhoud (Ex, Capitaine Maréchal)
Station Tramway Place des Nations Unies - CASABLANCA
Tél : 05 22 22 27 66 - Fax : 05 22 47 14 12

الدكتور أمار اسحاق جاك

خريج كلية الطب بمونبولي
اختصاصي في أمراض البول
جراحة المسالك البولية
كشف وفحص الجزء الداخلي
شفاء العصر
الختان

محطة طرامواى ساحة الأمم المتحدة
9، زنقة معركة أوحد (ماريشال سابقا) الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 47 14 12 - فاكس : 05 22 22 27 66

Casablanca, le

09.03.2023

Dr AYAOUIE Chakir

NFS - CR +
Vire Redim. S. con.
T f. TCK

Docteur AMAR Isaac Jacques
9, Rue Maarakat Ouhoud
Tél : 05 22 22 27 66 - Casablanca

EN CAS D'URGENCE S'ADRESSER À LA CLINIQUE BADR

35, Rue EL ALLOUSSI Bourgogne (Face Mosquée Badr) - Casablanca
Tél. : 05 22 49 28 00 - 05 22 49 23 80 / 81 / 82 / 83 / 84 / 85 - Fax : 05 22 49 23 86

A. ALAMI
 Pharmacien Biologiste
 Diplômé de la Faculté de Paris

H. LAZRAQ
 Pharmacien Biologiste
 Diplômé de la Faculté de Reims

Casablanca le 27 mars 2023

Monsieur ADOUANE EL HASSAN

FACTURE N°	1970
------------	------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Taux de Prothrombine -----	B	40	
Temps de Céphaline kaolin -----	B	40	
Urée -----	B	30	
Créatinine sanguine -----	B	30	
Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Protéine C réactive -----	B	100	Total : B 350

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER		450,00 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre Cent Cinquante Dirhams

*LABORATOIRE D'ANALYSES
 MEDICALES ARMES
 55, Av. Moulay Hassan 1er, Casa
 Tel. : 0522 27 19 70/0522 27 86 57
 Fax : 0522 56 02 47*

55. شارع مولاي الحسن الأول
 20070 الدار البيضاء
 55, Av. Moulay Hassan 1er
 Casablanca 20070

A. ALAMI
Pharmacien Biologiste
Diplômé de la Faculté de Paris

H. LAZRAQ
Pharmacien Biologiste
Diplômé de la Faculté de Reims

Dossier ouvert le : 27/03/23



Edition du : 27/03/23

Monsieur ADOUANE EL HASSAN
Docteur ISAAC JACQUES AMAR

Réf. : 23C1353



Page : 1/2

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE (SYSMEX XS1000i)

	Normales (Homme Adulte)	Antériorité
--	----------------------------	-------------

09/03/23

NUMERATION GLOBULAIRE

LEUCOCYTES	:	7 930	/ mm ³	4000 - 10000	9040
HEMATIES	:	4,79	M / mm ³	4,5 - 5,8	4,09
HEMOGLOBINE	:	11,3	g/dl	13,5 - 17,5	9,2
HEMATOCRITE	:	36,0	%	40 - 50	29,4

CONSTANTES ERYTHROCYTAIRES

VGM (Volume Globulaire Moyen)	:	75,2	fL	82 - 98	71,9
TCMH (Charge)	:	23,6	pg	27 - 32	22,5
CGMH (Concentration)	:	31,4	g/dl	32 - 36	31,3

FORMULE LEUCOCYTAIRE

P. NEUTROPHILES	:	43,9	%	soit	3 481	/ mm ³	1800 - 7500	5216
LYMPHOCYTES	:	39,8	%	soit	3 156	/ mm ³	1500 - 4500	2631
MONOCYTES	:	9,5	%	soit	753	/ mm ³	< 1000	786
P. EOSINOPHILES	:	6,2	%	soit	492	/ mm ³	40 - 800	398
P. BASOPHILES	:	0,6	%	soit	48	/ mm ³	< 200	9
PLAQUETTES	:	340	10 ³ /mm ³				150 - 400	589

HÉMOSTASIE (sur automate STA Satellite STAGO)

TAUX DE PROTHROMBINE (TP) (Thromboplastine : Réactif stago ISI - 1,06)	:	100	%	Normales	Antériorité
---	---	------------	---	----------	-------------

TEMPS DE CEPHALINE ACTIVE (TCA)
(Réactif STAGO CEPHASCREEN - STA COMPACT)

Sujet :	32,0	sec
(Témoin :	35,0	sec.)
Ratio M/T :	0,91	

0,8 - 1,2

Hicham LAZRAQ
Pharmacien Biologiste
LABORATOIRE ARMES

شارع مولاي الحسن الأول
الدار البيضاء
55, Av. Moulay Hassan 1er
Casablanca 20070

A. ALAMI
Pharmacien Biologiste
Diplômé de la Faculté de Paris

H. LAZRAQ
Pharmacien Biologiste
Diplômé de la Faculté de Reims

Dossier ouvert le : 27/03/23



Edition du : 27/03/23

Monsieur ADOUANE EL HASSAN
Docteur ISAAC JACQUES AMAR

Réf. : 23C1353



Page : 2/2

Compte Rendu d'Analyses

BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas C 311)

UREE	:	0,28	g/l	0,15 - 0,45
	Soit :	4,66	mmol/l	2,5 - 7,5
CREATININE SANGUINE	:	7,5	mg/l	7 - 12
Technique Jaffé avec compensation	Soit :	66,4	μmol/l	61,95 - 106,2
GLYCEMIE (à jeûn)	:	1,08	g/l	N : < 1,10 Diabète > 1,26
	Soit :	6	mmol/l	4,2 - 6,1
PROTEINE C REACTIVE (CRP)	:	2,0	mg/l	< 6
(Technique Turbidimétrique)				7,0

55. شارع مولاي الحسن الأول
الدار البيضاء 20070
55, Av. Moulay Hassan 1er
Casablanca 20070

Tél. : 05 22 27 86 57 / 27 19 70 • Fax : 05 22 26 02 47 • E-mail : drlazraqhicham@gmail.com • Patente : 35500316 • CNSS : 1519753 • ICE : 001745097000034
I.F : 40300165 • INPE : 093000065 • Domiciliation Bancaire : SGMB Agence 'A' - 84, Bd. Med V Casablanca - RIB : 022 780 000 001 00 063 179/49 74

Hicham LAZRAQ
Pharmacien Biologiste
LABORATOIRE ARMES